

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2021

Membres présents : 15
Membres excusés : 0

Secrétaires :

Yvette CREPET et Bernard ORIOL

Approbation du compte rendu de séance du 29 janvier 2021

Personnel :

- Remplacement de Madame Annie CHAPUIS qui fera valoir ses droits à la retraite à la fin du mois de juin. Il y a 16 postulants à ce jour.
La fin de réception des candidatures est fixée au 10 mars.
- Madame Chrystelle MENU est actuellement remplacée par Madame Marion BONNAUD.
- La commission de réforme pour Madame Marie Pierre VRAY se réunira le 11 mars.
- Madame Amandine FIDEI a été informée que le choix de sa formation n'a pas été validée. Possibilité lui est offerte d'en choisir une autre.
- Absence de Madame Lucie GRANJON pour cause d'enfant malade (1,5 jour)

Ecole :

- Purificateur : Le fournisseur ALDIANCE a été reçu.
Le devis se monte à 2038,80 € TTC pour un matériel filtrant 900 m3/heure.
Une part importante de ce montant est subventionnée par le Conseil Régional.
Les membres du Conseil Municipal valident cet investissement.
- Possibilité de subvention pour du matériel de cantine :
Le plan de relance prend en charge intégralement une dépense se montant entre 1500 et 8000 €. Le montant maximal dépend du nombre de repas servis par an.
Un inventaire du matériel manquant à la cantine de l'école sera réalisé.
- Conseil d'école : Le prochain conseil sera limité à six personnes en présentiel.
 - Le Directeur de l'école
 - Quatre parents d'élèves
 - Un membre du Conseil MunicipalToute autre personne souhaitant participer à cette cession pourra le faire en visioconférence
- Demande d'une subvention de 1610 € pour un voyage scolaire au Bessat du 7 au 9 avril 2021.
Ce voyage est à destination de 46 élèves de CM1 et CM2.
Il est conditionné à la levée des restrictions imposées par l'actuelle pandémie.
Les membres du Conseil Municipal valident cette subvention.

Travaux en cours :

- Médiathèque et logements :
 - Des devis de télégestion du chauffage de la médiathèque ont été demandés à ENERGECO (9799 € HT) et au SIEL (devis en attente)
Les membres du Conseil Municipal souhaitent attendre le devis du SIEL avant de se prononcer sur cet investissement.
 - Constatation d'une moins-value sur le lot plomberie (Sté ENERGECO) de 3147 € HT, correspondant à des prestations non réalisées.
 - Déroulé des travaux :
Les appartements sont pratiquement terminés
L'escalier sera prochainement finalisé (marches et habillage)
Il reste à réaliser les aménagements des espaces extérieurs
La réception des travaux devrait être faite fin avril ou début mai.

- Médiathèque :
Il y a eu de nombreux retours du questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres.
Une commission se réunira le samedi 6 mars à 11H00 pour dépouiller ces questionnaires.
- Aménagement de la bibliothèque :
Une réunion est à programmer avec la Direction Départementale du Livre et du Multimédia (DDML) et avec LFA pour travailler sur l'aménagement des futurs locaux.
- Projet « Clos du Tilleul » :
 - Les devis des géomètres Géolis et Bouniard présentent de fortes différences.
Le géomètre Mialon n'a pas répondu.
Un architecte consulté, estime que la prestation de Géolis est suffisante.
Les membres du Conseil Municipal valident le choix de l'entreprise Géolis.
 - LFA organise une réunion le 18 mars à 16H00 pour présenter leur rôle dans notre projet (dont AMO) et leur fonctionnement.
- Terrain de foot :
Les travaux ont démarré le 22 février.
Il s'avère que la quantité de terre végétale à retirer, est plus importante que prévu.
Le terrain sera finalement encaissé du côté des vestiaires.
- Préparation du budget 2021 :
La réunion préparatoire du 5 mars à 20h30 se déroulera dans la salle ERA
- Projet d'implantation de feux tricolore en centre Bourg :
Il y a eu de nombreuses réactions suite à la distribution dans les boîtes aux lettres d'une fiche d'information.
Certains retours ne sont pas favorables à cette implantation ou demandent des explications.
Tous les retours seront étudiés et des réponses seront apportées aux questions et remarques.
Pour ce faire les membres se réuniront le mercredi 10 mars à 20h00
- Voirie 2021 :
 - Projet de réfection des tabliers pour l'entrée ouest du village, le Fangeat, les Adrets, la route des carrières (montée entre Nurols et le Crozet).
Pour réaliser la totalité de ces travaux le budget prévisionnel ne sera pas suffisant.
Cinq mille Euros supplémentaires sont nécessaires.
Les membres du Conseil Municipal valident cette extension de budget qui sera prise sur le budget 2022.
 - Réunion le 13 mars à 10H00, au hameau de Fils pour l'étude de l'élargissement du chemin des crots. Les riverains sont conviés à ce RDV.
- Avenant à la convention ADS (Service instructeur des permis de construire) :
Dorénavant, les permis CUa ne seront plus traités par le service de LFA mais par les Mairies.
Les membres du Conseil Municipal valident la modification de l'actuelle convention en ce sens.
- Réseau EDF : EDF souhaite refaire l'intégralité des réseaux électriques du village et de son pourtour en fin d'année.
Compte tenu de la récente réfection de la voirie et des trottoirs du centre bourg, il apparaît dommageable de réaliser des tranchées.
Le Conseil souhaite qu'une réunion soit réalisée avec tous les acteurs des réseaux enterrés (EDF, France Telecom, LFA...)

LFA - Loire Forez Agglomération :

- Pacte Gouvernance de LFA : Il a été transmis à chaque membre du Conseil Municipal.
S'il en est d'accord, le conseil doit valider ce pacte de gouvernance avant le 20 mars.
Le conseil prend une délibération en ce sens
- Compte rendu de la réunion sur la station d'épuration de la route de Boron.
Cette station traitant les eaux usées du bourg, du Chantet et des habitations jusqu'à Nurols, dysfonctionne depuis plusieurs années.

Un projet est à l'étude pour créer une nouvelle STEP capable de traiter l'équivalent de 1500 habitants contre 750 actuellement.

Questions diverses :

- Convention antennes Free et SFR : La société VALOCIME propose de reprendre à terme nos conventions avec Free et SFR moyennant une valorisation financière immédiate.
Le conseil souhaite différer sa prise de décision.
- Demande de subventions du Secours Populaire et des Restos du Cœur.
Les montants alloués seront décidés lors de la réunion de préparation des budgets 2021.
- Location de la salle ERA pour un spectacle de Guignol au mois d'août :
Le conseil donne son accord de principe pour un prêt gracieux de la salle.
- Demande d'abonnement au tennis par une habitante de Marols (Valinche) :
Le Conseil valide cette demande.
- DIA Faure Yves / GFM Construction
La commune ne préempte pas.
- DIA Danérolle / Mandon-Gatier
La commune ne préempte pas.
- Le FOREZTIVAL ne pouvant avoir lieu cette année, il sera réalisé un spectacle dans chacune des 87 communes de LFA.
A Luriecq, le spectacle sera un « Karaoké chorale » et se déroulera le vendredi 18 juin.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 26 mars 2021 à 20h00